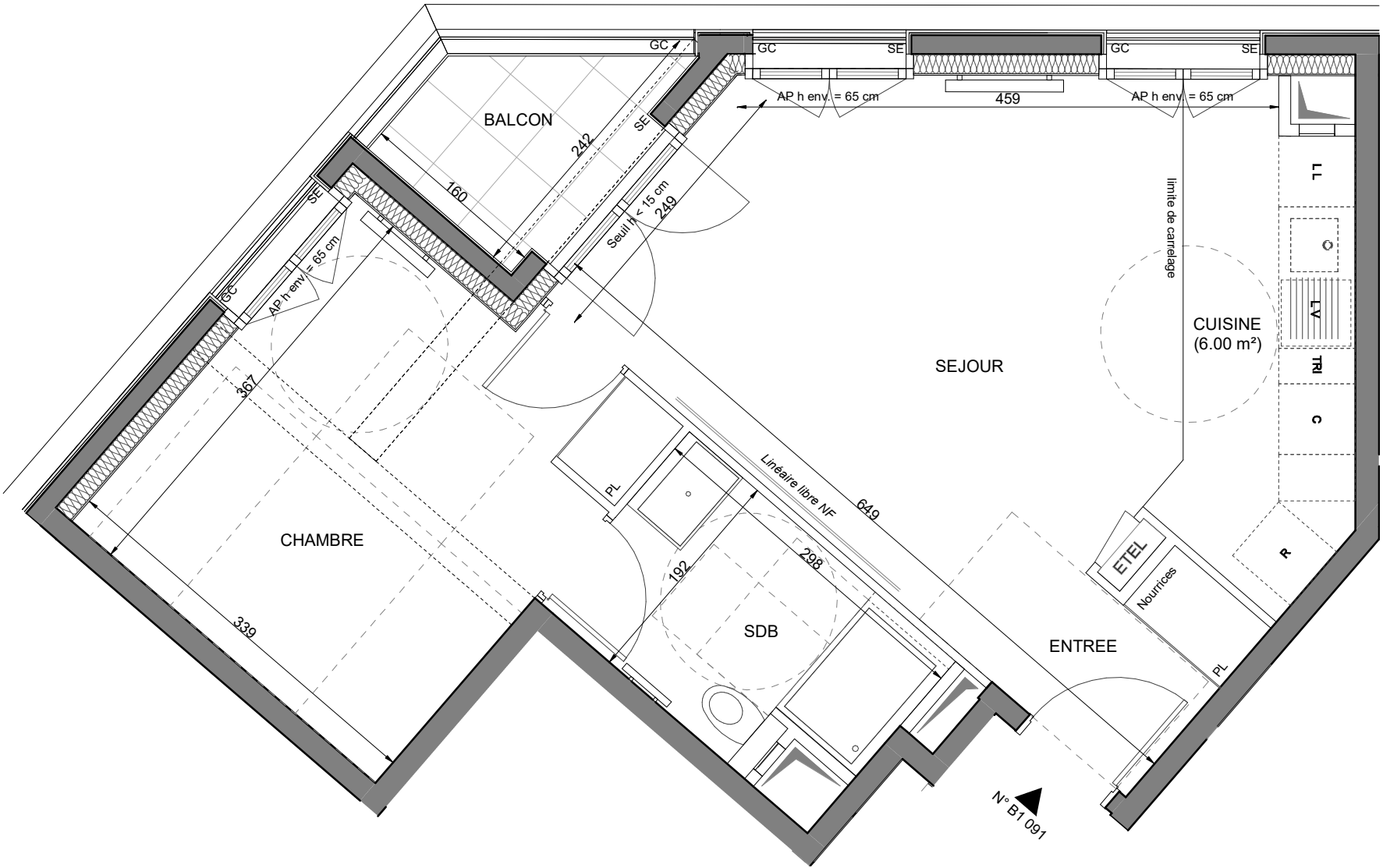


HALL B1

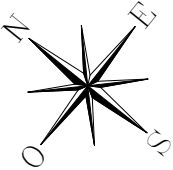
APPARTEMENT DE 2 PIECES

N° B1 091 au 9ème étage

ENTREE	2.55 m²
SEJOUR/CUISINE	24.60 m²
CHAMBRE	12.95 m²
SALLE DE BAIN	5.29 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	45.39 m²
BALCON	3.22 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	48.61 m²



N° B1 091



Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus etc.) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

LEGENDE

AP	allège pleine		sèche-serviette
SE	store extérieur		radiateur
GC	garde corps	R	réfrigérateur
	soffite/faux plafond	LV	lave vaiselle
ETEL	esp tech elec du logt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
TRI	tri sélectif	-----	retombée de poutre



fenêtre



porte fenêtre



fenêtre fixe

Indice - 1

Juin 2023

Echelle :



be

baumschlager eberle
architekten